

Comparaison de 2 programmes: liste écologiste et liste ANZIANI

Vous trouverez une comparaison des programmes sur la transition écologique et la mobilité entre le projet d'ALAIN ANZIANI et celui de la liste écologiste.

Il y a bien sûr une approche différente sur la méthode ou la gouvernance, mais l'équipe d'Alain ANZIANI aura à cœur de se donner les moyens pour que l'ensemble du programme et la gouvernance de la ville soit en cohérence avec la transition écologique mais également avec les attentes sociales fortes, culturelles et éducatives.

La comparaison des deux projets met en exergue que beaucoup de propositions sont soit déjà en cours ou réalisées ou intégrées dans le projet d'Alain ANZIANI et le plus souvent déjà abouties.

Sur l'aéroport on peut constater qu'Alain ANZIANI demande l'arrêt des vols de nuit.

En vert les propositions écologistes en jaune la réponse du projet d'Alain ANZIANI.

Pour donner suite à notre signature du [plaidoyer de vélocité "Pour une métropole à vélo"](#), nous nous engageons à délimiter et mettre en place d'ici 2026 dans le centre ville, le centre des quartiers, des espaces donnant la priorité aux piétons et aux vélos sans voiture ou à trafic limité : des zones 3A, pour Actifs, Apaisés, Attractifs.

ANZIANI : idem, nous proposons le programme « retrouvons la rue » espace piéton sans voiture dans chaque quartier, Alain ANZIANI a signé le Plaidoyer de Vélocité »

Soutenir le RER Girondin

Nous accélérerons la mise en place du RER Girondin et la mise en service de bus express pour désengorger le trafic sur la rocade et au sein de la ville. La création rapide du réseau RER renforcera le rôle du pôle multimodal d'Arlac et redynamisera la gare de Mérignac-Caudéran

ANZIANI :

Une question : quelle stratégie pour faire accélérer le RER Métropolitain ?

Dès le mois de décembre de cette année, la première Ligne Libourne Arcachon (Gazinet) sera opérationnelle avec la diamétralisation de la gare Saint Jean, on ne peut pas faire plus rapide (pour mémoire je suis l'initiateur du dossier).

Réserver des voies au covoiturage

Nous développerons des voies réservées au covoiturage et aux transports en commun sur les pénétrantes « Martignas-Bordeaux », « Saint Jean d'Illac-Bordeaux » et ce jusqu'à la rocade. La création de ces voies réduira le trafic de transit dans Mérignac

ANZIANI

Déjà fait pour la voie nouvelle Marcel Dassault (c'est une expérimentation, première nationale).

Projet de création du couloir de bus / covoiturage sur Marcel Dassault entre Martignas et le rond-point des Girondins (+ voie verte) en 2022. Concertation préalable réalisée en 2019. Études en cours. DUP 2021 pour livraison 2022. La voie qui est aujourd'hui une départementale à grand trafic va changer de statut : 50km/h, place aux modes doux et TC. Enjeu d'avoir un bus fiable : aujourd'hui la Liane 11 est bloquée dans les bouchons, ce qui pénalise particulièrement les collégiens et lycées de Beaudésert.

Soutenir l'écomobilité

Nous ferons la promotion par l'exemple de l'écomobilité, privilégier les modes actifs lors des excursions et sorties organisées ou soutenues par la ville (sorties scolaires, activités périscolaires, centres de loisirs...), lors de la journée d'accueil des nouveaux arrivants, nous proposerons une visite guidée à vélo des équipements et installations de la ville, avec remise d'un pack découverte écomobilité (ticket TBM, adhésion Maison du vélo...).

Création de voies vertes

Nous créerons une voie verte entre la place de Mondésir et le centre ville sur le cheminement de la Devèze via le Parc et le collège de Bourran.

Existe déjà depuis Mondésir jusqu'à Mendès France. L'impasse Pierre Brachet et le bout de la rue de la Devèze vont être rénovées.

Entre Mondésir et Mendès France, on va déployer une zone 30 (dernière phase des quartiers apaisés). Par ailleurs, on va retravailler l'entrée dans le centre-ville, via Verdun notamment. C'est plutôt par-là que les cyclistes veulent passer : remonter Mendès France et rejoindre la place CDG via Verdun. En suivant le cours de la Devèze jusqu'au bout, on arrive sur Le Club.

Nous créerons une voie verte sur l'emprise du stade Robert Brettes entre l'avenue du Truc et l'avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny. Elle assurera l'interconnexion entre les différents équipements culturels, sportifs et de loisirs du secteur.

Déjà prévu dans le cadre du schéma directeur. Un cheminement piéton - vélo. Mais on va aller au-delà : création d'un arc vert. Une continuité entre le Parc du Château (et les équipements publics sur Féau – Coty), le parc de la Mairie, le Stade Brettes, le parc des Olympiades (un terrain déjà municipal, discussion en cours avec le syndic de la résidence pour en acquérir une bande de terrain permettant de traverser sur Giono), le jardin Giono (en cours de concertation) et les établissements scolaires / services publics et le parc Bédât.

Réseau Cyclable à Haut Niveau de Service

Nous créerons un Réseau Cyclable à Haut Niveau de Service reliant l'ensemble de la Métropole et répondant au cahier des charges défini par l'association Vélocité.

ANZIANI

C'est le réseau REVE que Bordeaux Métropole est en train de déployer.

Sur le mandat nous sommes passés de 19 km de pistes cyclables et voies vertes sécurisées à près de 42 km, ce n'est pas rien, nous sommes la ville qui subventionne le plus les associations militantes, nous donnons plus à VELOCITE que la ville de Bordeaux, 5100 euros, nous avons fait la Maison du

Vélo, nous avons un programme ambitieux de pistes et nous projetons de développer la pratique avec le prêt de 500 vélos électriques au cours du mandat.

Au-delà, quelques projets emblématiques déjà réalisés ou en cours :

Liaison Mondésir – CDG : une première phase déployée. / FAIT

Echangeur 10 : sécurisation de la traversée ; Pichey raccordé à Marronnier. Important pour les vélotafteurs et surtout pour les habitants de Beaudésert / FAIT en 2018 mais à améliorer

Liaison Pessac – Mérignac via Courtillas : fait sur Pessac. Il fallait une DUP pour Mérignac (enquête achevée début 2020). Travaux en juin 2020 : voie verte, enfouissement réseau et sécurisation de la chaussée. La voie verte viendra se connecter au réseau sur F Mitterrand et permettra d'aller à Beutre ou de remonter vers Chemin Long

Liaison Chemin. Long – Beutre : entre la station-service rond-point Newton et l'entrée du bourg de Bourran. Démarrage travaux pour fin 2020. Un itinéraire sécurité qui enjambe la Rocade (comme nous l'avons fait pour l'échangeur 10)

Piste et couloir de bus av. Argonne entre Beutre et St Jen Illac (début des travaux fin 2021, livraison 2022)

Le long de l'extension aéroport du tram A piste cyclable sécurisée 1m80 de large

La voie verte + couloir de bus sur Marcel Dassault entre Martignas et le rond-point des Girondins. Concertation préalable réalisée en 2019 pour livraison 2022.

115 km de voies cyclables (soit 1/3 du linéaire de voies) dont 45km en site propre

Plan piéton communal

Nous redonnerons sa place au piéton en adoptant un plan piéton communal. Nous garantirons l'entretien et l'accès de tous les publics aux trottoirs existants (personnes à mobilité réduite, non voyants, poussette).

ANZIANI

Le PAVE, plan de mise en accessibilité de la voirie, il y aura un plan piéton métropolitain qu'il faut rendre prioritaire. Il faudra aussi augmenter l'enveloppe communale dédiée par la Métropole dans les prochaines années pour couvrir les besoins. Nous avons à Mérignac un réseau de voies vieillissantes et de conception ancienne dont l'enjeu de rénovation est de l'adapter aux mobilités douces.

10% des voies ont été réaménagées au cours du mandat.

Favoriser les mobilités douces

En cohérence avec notre signature du plaidoyer de vélo cité, nous nous engageons à délimiter et mettre en place d'ici 2026 dans le centre ville, les centres des quartiers, des espaces donnant la priorité aux piétons et aux vélos sans voiture ou à trafic limité : des zones 3A, pour Actifs, Apaisés, Attractifs.

Favoriser les déplacements doux près des écoles

Nous créerons en collaboration avec les habitants un espace apaisé autour des écoles privilégiant les déplacements doux (zone piétonne, pistes cyclables, limitation de la circulation motorisée..) et permettant de donner l'habitude aux enfants et aux jeunes d'utiliser les mobilités actives bénéfiques pour leur santé et le climat.

Nous initierons, soutiendrons et accompagnerons toutes les initiatives concourant à accroître les modes actifs de déplacement des enfants pour se rendre à l'école puis au collège (pédibus, cyclobus, S'cool Bus, « à l'école sans voiture »...)

ANZIANI : Programme « retrouvons la rue » avec un espace piéton sans voiture dans chaque quartier avec les habitants

Aménagement des cours d'eau

Nous nous réapproprions les cours d'eau méridionaux (la Devèze et les Ontines) en proposant des aménagements, des circuits pédestres.

ANZIANI,

Peugue : déjà fait

Devèze quasi fait pour la partie à ciel ouvert (sauf entre Mendès France et Leclerc): 2 parties déjà ouvertes: entre J Briaud et Kaolak. Et entre la rue du Haras et le collège des Eyquems. Il reste la partie intermédiaire. Mais nous ne disposons pas du foncier sur la totalité.

Pour rappel la « Ballade d'Aristide » qui a été faite en conseil de quartier de façon participative.

Rénovation du mobilier urbain & des trottoirs

Nous engagerons un plan de rénovation des trottoirs et du mobilier urbain (bancs, corbeilles, fontaines d'eau...) pour rendre les déplacements plus apaisés, sécurisés, accessibles à la circulation de tous et redonner le goût et le plaisir de marcher .

ANZIANI déjà indiqué précédemment

Aéroparc

Nous engagerons dès 2020 une réflexion globale et concertée sur l'évolution de la zone économique de l'aéroparc pour rechercher les meilleurs équilibres, préserver la végétalisation et la biodiversité, viser des activités décarbonées. Avec les entreprises en place et les organismes de transport en commun à l'échelle du département et de la région, nous travaillerons à l'élaboration d'un plan de déplacement global envisageant toutes les modalités de transport adéquates pour désengorger cette zone en impliquant les salariés (Bus, BHNS, vélo route, covoiturage.. et transports à créer : RER)

ANZIANI

Des équipements sont en cours, la voie DASSAULT a été la première route de France avec une voie réservée au co-voiturage et elle s'étendra jusqu'à Martignas, rappel les plans de déplacement pour

les entreprises, bien sûr il faut accentuer le report modal, une de nos propositions phare « le prêt de vélo assistance électrique »,

Parcours sécurisés et mobiliers urbains

Nous multiplierons les parcours piétons sécurisés en prenant en compte les Personnes à Mobilité Réduite, les personnes mal voyantes, les poussettes et nous multiplierons bancs et autres mobiliers urbains.

ANZIANI

Oui, c'est le PAVE et c'est une obligation instaurée par la loi égalité des droits et des chances, participation et citoyenneté des personnes handicapées de 2005. Plan concerté avec les associations concernées. 15 à 20% du budget voirie communal chaque année. A titre d'exemple : rénovation 2^{ème} semestre 2020 de l'avenue Bon Air entre la place du 11 novembre et A Briand

Renforcement du transport solidaire

Pour offrir le droit à la mobilité et à l'autonomie pour tout.e.s , nous renforcerons et déploierons les actions de transport solidaire issus d'initiative citoyenne et nous soutiendrons les acteurs de l'économie sociale et solidaire qui complètent ce service. Nous soutiendrons le développement du taxi collectif et la création d'une navette électrique au sein de la ville.

ANZIANI, tout le monde soutient, mais comment fait-on?

Nous proposons aussi une navette électrique et le développement transport à la demande ceci avec TBM.

Vers un territoire à énergie positive

Pour faire de Mérignac une ville qui agit pour le climat, nous souhaitons activer 3 leviers :

- viser la sobriété énergétique,
- développer la performance énergétique
- encourager la production locale d'énergies renouvelables

Cette dynamique doit inspirer et booster l'initiative privée comme celles des bailleurs sociaux. Ces actions nous permettront dans le même temps de réduire la facture énergétique de la ville et des habitants. Elles favoriseront le développement économique et la création d'emplois et de nouveaux métiers dans la production d'énergie locale et la maîtrise de l'énergie.

Notre première action

Réaliser un diagnostic complet des performances énergétiques des bâtiments de la ville et lancer un programme ambitieux d'investissement pour leur rénovation énergétique.

ANZIANI : on a le même objectif, programme en cours, le diagnostic a été fait depuis longtemps, et on a un plan de déploiement du Photovoltaïque.

Nous avons déjà 980 m2 de panneaux photovoltaïque sur 12 sites, la ville y investira en 2020 1 million d'euros.

Les opérations suivantes sont proposées au titre de 2020 :

- le relais des solidarités, 32KWc en autoconsommation individuelle avec revente du

Surplus.

- le pôle d'équipements publics du Burck (crèche, médiathèque, gymnase Coubertin,

école élémentaire, château du Burck centre de loisirs et centre social), 54KWc en autoconsommation collective pour les bâtiments municipaux avec revente du surplus

- le pôle d'équipements publics de La Glacière (école et future MDH), 200 KWc en

Autoconsommation collective avec le foyer de jeunes travailleurs voisin ;

La Ville s'est engagée depuis 2016 dans une démarche d'achat responsable de l'énergie : 73% de l'électricité consommée par la Ville, bâtiments et éclairage public, est garantie d'origine renouvelable, 7 bâtiments sont alimentés en énergie verte, produite localement par des sources d'énergie renouvelable. Avec le nouveau contrat avec le SDEEG, c'est 100 % entre 2020 et 2022

Cet engagement s'est accompagné d'actions volontaristes sur le plan des économies d'énergie, avec une extinction de l'éclairage public entre 1H30 et 5H dès 2017 et un renouvellement des matériels d'éclairage public progressif depuis 2016, ayant permis de dégager 50% d'économies sur ce poste de dépense

Toiture végétalisée maison de petite enfance plus projet en cours Maison des Habitants à la glacière et groupe scolaire chemin long

Accompagner les démarches écoresponsables

Nous susciterons et accompagnerons les démarches écoresponsables pour l'organisation de toutes les manifestations sur la ville (Escalaes d'été, Arts et Vendanges, Le Burck s'illumine...)

Anziani en cours, nous proposerons en lien avec la Métropole un plan zéro déchet dans les quartiers.

Modernisation de l'éclairage urbain

Nous étendrons et accélérerons la modernisation de l'éclairage urbain par des dispositifs plus sobres et plus qualitatifs et privilégierons l'alimentation avec de l'électricité d'origine renouvelable à l'image du contrat Enercoop actuel sur quelques bâtiments.

ANZIANI,

Près de 8 millions d'euros investis dans l'éclairage public au cours du mandat :

Eclairage moderne économe en énergie : soit bi-puissance, détection de présence ou LED

Entre 250 000 et 350 000 € investis chaque année pour la seule modernisation : relampage. Tout le réseau est désormais équipé en horloges astronomiques.

Contrat 100% énergie verte (EDF)

Extinction partielle entre 1h30 et 5h

Tous ces efforts conjugués : 44% d'économies et empreinte carbone divisée par 2

Soutenir les projets citoyens producteurs d'énergie verte

Nous encouragerons et accompagnerons les projets citoyens de production d'énergie verte, dans lesquels les habitants peuvent investir et prendre part aux décisions.

ANZIANI,

Projet en cours à la Glacière déjà porté par un élu de la majorité, Pierre Girard, n'a pu être mis en œuvre plus tôt car pas autorisé par la loi jusqu'alors.

Tout le reste en dessous est déjà en cours

Energie positive

Nous recenserons les équipements communaux susceptibles de produire des énergies renouvelables et initierons un plan d'investissement pluriannuel pour en faire des bâtiments à énergie positive (panneaux photovoltaïques par ex.) et économes en eau (récupérateurs d'eau pour sanitaires).

Audit énergétique

Nous réaliserons un audit énergétique et un bilan des émissions de gaz à effet de serre sur l'ensemble des bâtiments et équipements municipaux pour s'engager dans un projet ambitieux d'investissement pour leur rénovation énergétique. Nous nous fixerons un objectif de réduction à 10 ans de la consommation d'énergie et d'émission de GES par les services municipaux compatible avec les engagements de la COP21

ANZIANI en cours

Maison de la transition écologique et de l'habitat

Nous ouvrirons une maison de la transition écologique et de l'habitat, lieu ressource, de concertation et de conseil. Elle permettra d'informer, d'encourager et de soutenir les projets des particuliers, des promoteurs comme des institutions vers un aménagement territorial favorisant:

- l'esprit « village urbain »,
- la performance énergétique dans la construction comme dans la rénovation
- des formes d'habitats participatifs,
- l'utilisation de matériaux respectueux de l'environnement
- la protection de la biodiversité
- la réduction des déchets ...

ANZIANI, maison de la nature et de la transition énergétique en lisière du bois du Parc du Château, dans l'ancien Centre Départemental de Documentation Pédagogique, lieu ressource pour tous les habitants et les associations sur la transition écologique et la biodiversité.

Prioriser la lutte contre le réchauffement climatique

Nous ferons de la lutte contre le réchauffement climatique la priorité de l'action municipale, nous évaluerons chaque action au regard des engagements de la France à la COP21 et nous introduirons des clauses spécifiques dans les appels d'offres.

ANZIANI

Amplifier la transition énergétique

Poursuivre le plan photovoltaïque sur le patrimoine municipal.

Investir massivement pour la rénovation et la mise aux normes environnementales des bâtiments de la Ville.

Réaliser un réseau de chaleur en biomasse pour alimenter les grands équipements et les principales résidences du centre de Mérignac.

Accompagner les plus fragiles pour réduire les situations de précarité énergétique :

En subventionnant la rénovation énergétique des logements en lien avec la Métropole (dispositif Ma Renov).

En accompagnant chaque année les ménages vulnérables pour réduire leur exposition à la précarité énergétique

Pour information depuis 2016, à conditions climatiques équivalentes, la consommation d'énergies globales a diminué de 13 %, 18 % en dépenses d'énergies et 11 % des émissions de GES. Le détail est communicable.

Entreprises responsables

Nous inviterons les entreprises du territoire à s'engager dans une réflexion et une démarche commune sur leur responsabilité sociale et environnementale et sur leur plan mobilité.

Aéroparc

Nous engagerons dès 2020 une réflexion globale et concertée sur l'évolution de la zone économique de l'aéroparc pour rechercher les meilleurs équilibres, préserver la végétalisation et la biodiversité, viser des activités décarbonées. Avec les entreprises en place et les organismes de transport en commun à l'échelle du département et de la région, nous travaillerons à l'élaboration d'un plan de déplacement global envisageant toutes les modalités de transport adéquates pour désengorger cette zone en impliquant les salariés (Bus, BHNS, vélo route, covoiturage.. et transports à créer : RER)

ANZIANI

Avec l'arrivée du Tramway, du BHNS sur le futur Boulevard Technologique, la mobilité fera nécessairement l'objet d'un projet global sur cette zone et au-delà, les plans de mobilité seront une priorité. Quant au développement économique de cet espace, il est très dépendant de l'industrie aéronautique, cependant il est nécessaire de penser à de nouveaux équilibres territoriaux, d'ailleurs Alan ANZIANI a promu l'idée d'une opération d'intérêt Métropolitaine sur la Rive Droite.

Le végétal et le vivant au cœur de la ville

ANZIANI

Sur le programme végétal d'EELV ci-dessous, nous avons en gros le même, ferme urbaine, en cours de négociation proche de l'avenue KAOLACK, plusieurs hectares, les jardins partagés, îlot de fraîcheur, forêt urbaine, pour rappel nous sommes zéro pesticide sur les parcs et l'espace public depuis 2010..Nous proposons la plantation de 5 milles arbres et la poursuite des programmes en cours. Avec 42 jardins partagés, la ville de Mérignac est la troisième en France pour le nombre de jardins partagés, un projet nouveau avec le jardin des Eyquems en cours de préparation qui est issu du budget participatif. Nous créerons une maison de la Nature et de la Transition Ecologique à but pédagogique au cœur du Parc Féau.

Initier, impulser, accompagner

- Ouvrir une Maison de la Nature et de l'Environnement en lisière du bois du Parc du Château, dans l'ancien Centre Départemental de Documentation Pédagogique, lieu ressource pour tous les habitants et les associations sur la transition écologique et la biodiversité.
- Créer une ferme urbaine municipale de plusieurs hectares pour alimenter notamment les cuisines des crèches municipales en produits bio et de proximité.
- Faire de Mérignac une ville zéro pesticide en accompagnant les particuliers, les entreprises et les bailleurs sociaux.
- Agir en faveur de la biodiversité par des actions concrètes : distribution de nichoirs, opérations trottoirs fleuris, multiplication des pollinisateurs (papillons, abeilles, etc.), ruchers dans les parcs, opérations de science participative.
- Mettre à disposition des carrés potagers et des conseils de professionnels pour initier les enfants à la permaculture (écoles, centres de loisirs)
- Organiser une fête de l'arbre avec des plantations par les habitants ; en particulier, à chaque naissance d'un enfant, un arbre portant son nom sera planté lors de cette fête.
- Réduire sur le mandat la production des déchets de 20 % avec « un plan zéro déchet, zéro plastique » impliquant la ville, les habitants, les maisons de quartier, les associations, les entreprises.
- Poursuivre la lutte contre le gaspillage alimentaire dans les écoles.
- Créer une ressourcerie sur la ville pour donner une seconde vie aux objets jetés
- Valoriser les déchets bios pour créer une réserve de compostage dans chaque quartier.
- Et bien sûr d'autres mesures plus générales qui relèvent de la métropole : mobilité, logement...

Le végétal et le vivant au coeur de la ville

Nous avons tous en mémoire les épisodes caniculaires ou les désordres climatiques récents (tempêtes, inondations, incendies...). En réinstallant le végétal et le vivant au cœur de la ville et dans ses quartiers, 4 actions principales permettront d'atténuer ces phénomènes à l'échelle locale :

- stopper toute progression de l'imperméabilisation des sols,
- inverser le mouvement de perte de biodiversité en identifiant tous les espaces privés et publics où des actions peuvent être menées ou impulsées,
- sanctuariser et remettre en culture les dernières terres agricoles saines,
- végétaliser dans tous les projets et actions de la ville pour combattre les îlots de chaleur et transformer Mérignac en véritable ville verte.

Notre première action

Élaborer un plan de circulation verte et bleue. Il reliera parcs publics et centres des quartiers. Il contribuera à développer la mise à l'air libre et la végétalisation de nos cours d'eau : la Devèze, les Ontines et le Peugue.

Toutes nos propositions

Urbanisme végétal

Nous végétalisons les bâtiments et les espaces urbains : plantations ponctuelles d'arbres, toitures et façades végétalisées, dalles végétalisées...

Îlot de verdure

Nous créerons des îlots de verdure au niveau de tous les îlots de chaleur identifiés afin de réduire les zones de températures extrêmes lors des canicules.

Favoriser la création de jardins partagés

A l'image du cahier des charges créant les jardins partagés zéro phyto propices au développement de la biodiversité, nous inviterons les particuliers à s'en inspirer pour l'étendre sur toute la commune.

Charte de la biodiversité

Nous mettrons tout en œuvre pour arrêter la perte de biodiversité sur Mérignac et établirons une charte de la biodiversité. Nous préserverons les espaces naturels, forestiers et agricoles existants ; nous développerons les trames vertes (couvert végétal), bleues (cycles de l'eau), brunes (sol) et noires (éclairage) pour redonner sa place au vivant sur le territoire, en concertation avec les communes voisines.

Aménagement des cours d'eau

Nous nous réapproprions les cours d'eau mérignacais (la Devèze et les Ontines) en proposant des aménagements, des circuits pédestres.

Projet d'aménagement urbain vert

Nous réserverons des espaces dans les projets d'aménagements urbains et valoriserons les espaces déjà disponibles pour installer des poulaillers collectifs, des jardins d'immeubles, des cultures en pot, des micro-fermes, des ruches, des murs végétaux, des productions maraichères, des vergers, vignes, des éco-pâturages.

Soutenir l'agriculture urbaine

Nous soutiendrons l'agriculture urbaine et contribuerons à son évolution dans un environnement sain et favoriserons les pratiques durables et non polluantes. Nous vérifierons la qualité des terres agricoles de la zone de Sabatey et ré-orienterons ses projets dans une véritable démarche de circuits courts et de qualité bio.

Diminuer l'imperméabilisation des sols

Nous engagerons une diminution drastique des zones imperméabilisées dans les quartiers et les écoles avec une véritable politique de replantation d'arbres, de végétalisation de rues, de voies vertes et bleues pour diminuer les effets des canicules futures (+ 2° en 2030).

Création d'une ferme bio

Nous identifierons et préserverons les dernières terres agricoles saines de notre territoire pour soutenir leur remise en culture. Nous créerons une ferme urbaine bio d'une superficie d'une vingtaine d'hectares intra rocade avec une légumerie et une conserverie qui permettra de garantir des débouchés en circuit court aux entreprises de la ville, aux crèches etc... avec vente directe. Cette structure pourra aussi devenir un levier d'insertion sociale et professionnelle.

Végétalisation des écoles

Nous réintroduisons la nature dans nos écoles, source de bien être et d'apprentissage en végétalisant les cours d'école (îlots de fraîcheur, biodiversité).